

Décryptage

MARS 2019



ONPV - Rapport annuel 2018

Les fiches du développement économique et de l'emploi

5 mn, Top Chrono !
Villes au Carré vous fait gagner du temps !

«Decryptage by V2» une synthèse pragmatique des lectures que nous sélectionnons pour vous



L'ONPV publie 9 fiches rédigées par Pascal Dieusaert (CGET), Félix Bonnetête, Perrine Kauffmann, Anne-Sophie Pichavant et Cindy Reist (Dares) ainsi que Yannig Pons (Pôle emploi)



Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte [78 heures ou moins au cours du mois].

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue [plus de 78 heures au cours du mois].

L'analyse de la DARES des dernières données connues sur l'insertion dans l'emploi des habitant-es des QPV est fort utile pour comprendre les évolutions et analyser les progrès qui restent à accomplir.

Un accès renforcé aux contrats aidés pour les jeunes des QPV

Le constat d'un accès renforcé aux contrats aidés pour les jeunes des QPV est encourageant mais il ne concerne que la période de 2012 à 2016. En effet, pendant ces 4 années, les emplois d'avenir et les CIE starter ont permis un taux d'accès plus élevé à ces contrats.

Néanmoins l'arrêt de ces deux mesures, en 2018, a entraîné une diminution des entrées pour les jeunes résidant en QPV.

L'insertion, un bilan mitigé en QPV

Pourtant, 81,1% des sortants de contrats aidés dans les QPV considèrent que le passage en CUI/CAE, par exemple, leur a permis de se sentir utiles et reprendre confiance en eux.

L'utilité des emplois aidés semble démontrée quand 50 % des personnes interrogées déclarent être en emploi, 6 mois après la sortie d'un CUI ou d'un emploi d'avenir.

Or, ce pourcentage chez les habitant-es des QPV est inférieur de 7,1 points par rapport à celui des habitant-es des autres unités urbaines englobantes.

Durant 7 mois, en 2018, l'expérimentation des emplois francs a aidé 2400 embauches dans le secteur marchand. Les jeunes, peu qualifiés habitant dans les QPV en ont particulièrement bénéficié puisqu'ils représentent 25% de ces embauches.

Les habitant-es des QPV, moins nombreux mais toujours surreprésentés...

Parmi les habitant-es en âge de travailler dans les unités urbaines englobantes, seuls 13 % résident dans les quartiers prioritaires mais ils sont presque deux fois plus nombreux [22,7 %] parmi les inscrits en catégorie A.

Cependant entre mi-2017 et mi-2018, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité [catégorie A] a diminué de 1,4 % dans les quartiers prioritaires, alors qu'il reste relativement stable dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.



CUI/CIE : Contrat unique d'insertion/Contrat Initiative Emploi, secteur marchand. Accès terminé en 2019.

CIE Starter : Contrat Initiative Emploi réservé aux jeunes, abrogé en 2018

CUI/CAE : Contrat unique d'insertion/Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, secteur non marchand, remplacé par le PEC en 2018

Emploi d'avenir : Contrat réservé aux jeunes peu qualifiés ou résidant en QPV ou ZRR, accès terminé en 2019.

PEC : Parcours Emploi Compétences, basé sur le support du CUI/CAE, toujours en cours en 2019

...un constat un peu moins vrai pour les jeunes

Au 2^e trimestre 2018, 114 500 jeunes âgés de moins de 26 ans résidant dans les quartiers prioritaires sont inscrits en catégories A, B ou C, contre 115 100 un an auparavant [- 1%]. Ils représentent un jeune demandeur d'emploi sur cinq des unités urbaines englobantes. Un an plus tôt, cette baisse était de 4,2 %. Le ralentissement de l'activité économique ou encore les effets de la limitation des contrats aidés en 2017 et 2018 pourraient expliquer cette baisse modeste par rapport à l'année précédente.

Enfin, dans les quartiers prioritaires comme ailleurs, les jeunes de 16 à 25 ans accèdent plus aisément à l'emploi que leurs aînés.

Un meilleur accompagnement, mais un retour vers l'emploi plus faible dans les QPV

Les demandeurs d'emploi résidant en quartiers prioritaires profitent plus souvent d'un accompagnement renforcé et leur taux d'accès à la formation est similaire à celui des autres demandeurs d'emploi. Les

jeunes demandeurs d'emploi issus d'un quartier prioritaire bénéficient davantage de prestations de Pôle emploi relevant d'un appui social.

Au cours de l'année qui suit leur inscription en catégories A ou B, 43 % des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires ont accès à emploi, contre 54% des demandeurs d'emploi des autres quartiers des unités urbaines englobant au moins un quartier prioritaire. Quelles que soient les caractéristiques des demandeurs d'emploi, le retour à l'emploi est plus faible dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Et pour les femmes

Les femmes des QPV en recherche d'emploi [47%] sont moins nombreuses que les hommes [53%].

Alors même qu'elles sont plus diplômées que les hommes, ces femmes accèdent moins facilement à l'emploi.

Dans les autres quartiers l'écart entre femmes et hommes est plus faible.

Bilan : des améliorations visibles mais encore insuffisantes

Les dispositifs de formation et d'accompagnement, s'ils trouvent leur public dans les QPV, ne combinent pas encore les différences de diplôme, de qualification et d'accès à l'emploi.

• Des zones franches urbaines (ZFU) qui attirent les entreprises mais...

Les zones franches urbaines accueillent un nombre croissant d'entreprises [+ 5,5 % entre 2015 et 2016] mais le taux d'installation passe légèrement en dessous de celui des autres quartiers des unités englobantes. Les secteurs les plus présents sont l'hébergement médico-social, la construction spécialisée et le transport/entreposage.

• ZFU Kézaco ?

Les zones franches urbaines sont les quartiers de plus de 10 000 habitants, dans des zones sensibles où les entreprises bénéficient d'une exonération de charges fiscales et sociales durant 5 ans.

Exemple en région Centre : Certains quartiers de Bourges-Dreux -Blois-Orléans